

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt et un, le 15 juin, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 2<sup>ème</sup> extraordinaire à 20 heures 30 à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

Date de convocation : 09 juin 2021

Date affichage : 16 juin 2021

Nbre de Conseillers : 19

En exercice : 19                      Présents : 13                      Votants : 13                      Pour : 13

**Etaient présents** :

Julien MOUCHEBOEUF, Ghislaine GUILLEMAIN, Olivier CHARRON, Ludovic GIRARD, Lionel NORMANDIN, Sophie BRODUT, Carine MOULY-MESAGLIO, Marie BERNARD, Christophe METREAU, Raymond NUVET, Simone ARAMET, Claire RAMBEAU-LEGER et Didier MOUCHEBOEUF

**Etaient excusés** : Charlotte DENIS-CUVILLIER, Claude NEREAU, Gaëtan BUREAU, Annie CHARRASSIER et Marc LIONARD

**Etait absente** : Nathalie CHATEFAU

**Madame Sophie BRODUT a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.**

**OBJET** :                      **Aménagement paysager du giratoire situé sur la zone de « Clairvent »**  
   **Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Charente-Maritime**

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil municipal que la commune souhaite procéder à l'aménagement paysager du giratoire se trouvant sur Route Départemental 730 situé à l'entrée de la commune à la hauteur de la zone de « Clairvent ». En effet, ce rond-point signe l'entrée dans la commune des visiteurs et mérite d'être aménagé pour que le visuel soit le plus agréable possible. Il doit être à l'image de notre commune c'est-à-dire accueillant.

Monsieur Le Maire précise que la commune peut bénéficier d'un soutien financier de 10 000,00 euros du Conseil Départemental de la Charente-Maritime, pour ce projet.

**Il est proposé au Conseil Municipal de :**

- **SOLLICITER** le Conseil Départemental de la Charente-Maritime pour une subvention pour l'aménagement paysager du giratoire situé sur la Route Départementale 730 situé à l'entrée de la commune au niveau de la zone de « Clairvent » d'un montant de 10 000,00 euros, Les dépenses sont inscrites au BP 2021.

**Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :**

- **DE SOLLICITER** le Conseil Départemental de la Charente-Maritime pour une subvention pour l'aménagement paysager du giratoire situé sur la Route Départementale 730 situé à l'entrée de la commune au niveau de la zone de « Clairvent » d'un montant de 10 000,00 euros, Les dépenses sont inscrites au BP 2021.
- **D'AUTORISER** Monsieur Le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

**Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits**

**Ont signé au Registre les membres présents**

**Pour copie conforme**

**Le Maire,**

**Julien MOUCHEBOEUF**

